

28 mars 2024

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 26 mars 2024



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 26 mars 2024 pour acter plusieurs projets de délibérations en faveur de la jeunesse, des sports, des loisirs et de la culture.

- **Le syndicat mixte « Aquarium de Nouméa et de la province Sud »**, reçoit plusieurs subventions :
 - une subvention de fonctionnement de **4 000 000 de francs CFP** pour la participation à l'exposition temporaire 2024 de l'Aquarium des Lagons du 1er juillet au 31 décembre 2024 ;
 - deux subventions d'investissement de **4 164 000 francs CFP** et de **6 400 000 francs CFP** pour le remplacement des équipements électriques et hydrauliques ainsi que du groupe électrogène.
- **L'association Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de **2 500 000 francs CFP** pour la participation au fonctionnement annuel du centre international sport et expertise (CISE).
- **L'association WildBarz SW** reçoit **100 000 francs CFP** pour l'organisation d'évènements sportifs en 2024.
- **L'association Cercle des Nageurs Calédoniens** reçoit **100 000 francs CFP** pour l'organisation de la 3^{ème} édition du Meeting MOBIL prévue le 27 avril 2024.
- **L'association Mont-Dore Gym** perçoit **200 000 francs CFP** pour l'acquisition de nouvelles tenues.
- **L'association Le Chapitô de Nouvelle-Calédonie** reçoit **9 600 000 francs CFP** pour la participation à la diffusion de spectacles en arts vivants et à la réalisation d'actions culturelles décentralisées, notamment pour le jeune public.
- **L'association Témoignage d'un passé** reçoit **8 000 000 de francs CFP** pour la participation au fonctionnement de l'association.
- **L'association Les Villages de Magenta** perçoit **2 000 000 de francs CFP** pour la participation au fonctionnement de l'association.

[CONTACT PRESSE](#)

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49